

Éco-Lien

Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)

Décembre 2005

Volume 8, Numéro 2



Guy Lessard, président du
CRECA

Le mot du président

Il est encore temps... mais ne tardons pas.

Le réchauffement climatique, amplificateur des maux de la terre, nécessite une réaction mondiale et concertée.

Il y a un peu plus de 100 ans, l'essor industriel des pays les plus riches a commencé à libérer le CO₂ dans l'atmosphère des millions de fois plus vite qu'il n'avait été stocké sous terre augmentant l'effet de serre. La hausse des températures pourrait atteindre 6 degrés centigrade en 2100, exposant l'humanité à une catastrophe sans précédent.

Si rien n'est décidé rapidement, une accélération de l'effet de serre est à prévoir.

Les émissions mondiales de CO₂, un gaz qui est responsable à 70 % de l'effet de serre, ont été multipliées par quatre depuis 1950, et continuent d'augmenter, tandis que la consommation de pétrole a été multipliée par sept.

Nous avons la possibilité de limiter les conséquences catastrophiques du réchauffement climatique; pour cela, il faut stabiliser la concentration de CO₂ dans l'atmosphère à son niveau actuel et donc réduire les émissions de CO₂ de 50 à 70 % (c'est-à-dire de 50 % par rapport au niveau de 1990).

L'industrie de l'énergie demeure le fondement sur lequel reposent toutes les activités humaines, et son organisation actuelle accentue l'effet de serre.

La demande énergétique croît de manière soutenue de 2 % par an, avec les énergies fossiles comme source dominante à 89,6 %; bien qu'il existe d'autres sources d'énergie moins polluantes.

La population mondiale a été multipliée par deux depuis 1950. La demande mondiale en énergie l'a été par plus de cinq. On consomme aujourd'hui en six semaines, autant de pétrole que l'on en consommait en un an, en 1950.

Le marché de l'énergie est un marché dominé par un petit nombre d'entreprises qui se partagent les gisements de pétrole, eux-mêmes, détenus par un petit nombre de pays producteurs. Les gouvernements qui sont souvent des actionnaires de ces compagnies, défavorisent les énergies renouvelables en ne permettant pas au consommateur de connaître le vrai prix de l'énergie qu'il utilise.

La montée en puissance de la société civile et une mobilisation croissante des citoyens sur les lieux de décisions centralisés, organisées par des mouvements de citoyens et facilitées par les réseaux de communication, laissent espérer une prise en compte prochaine des enjeux du développement durable par les décideurs.

Les changements climatiques

Dans ce numéro :

<i>Dix questions fréquemment posées au sujet de la science du changement climatique</i>	2
<i>Conseils pour réduire les émissions de GES</i>	4
<i>Agenda</i>	6



Les éoliennes : source d'énergie renouvelable

Dix questions fréquemment posées au sujet de la science du changement climatique



Qu'est-ce que le changement climatique ?

Il s'agit d'une transformation ou d'une modification à long terme du climat d'un lieu spécifique, d'une région ou de la planète entière. Cette modification est mesurée par des changements qui se produisent dans des caractéristiques associées au temps moyen, comme la température, le vent et les précipitations. Une variabilité différente du climat représente également un changement climatique, même si les conditions météorologiques moyennes demeurent les mêmes.

Quelle est la différence entre le changement climatique et le réchauffement planétaire ?

Le changement climatique porte sur des transformations générales du climat, y compris la température, les précipitations, les vents et d'autres facteurs. Cela peut varier d'une région à l'autre. À l'inverse, le réchauffement planétaire désigne expressément toute augmentation de la température moyenne à la surface de la planète. On croit souvent à tort que le réchauffement planétaire sera uniforme. En réalité, une augmentation de la température moyenne du globe transformera aussi la circulation de l'atmosphère, de sorte que certaines régions du monde se réchaufferont davantage, et d'autres moins.

Qu'est-ce qui cause le changement climatique ?

À la fois des processus naturels et l'influence humaine. Les principaux facteurs naturels sont les changements dans l'intensité de la lumière solaire qui atteint la terre et la concentration de la poussière volcanique, qui reflète la lumière solaire vers l'espace, de sorte que le système climatique de notre planète n'absorbe pas la même quantité de

lumière solaire. Les principaux facteurs humains comprennent les émissions de gaz à effet de serre, l'amincissement de la couche d'ozone stratosphérique, la pollution atmosphérique locale et les modifications d'utilisation des terres (ex. : déboisement). Ces facteurs naturels et humains modifient la quantité d'énergie thermique diffusée dans l'espace, et aussi la quantité de lumière solaire reflétée vers l'espace.

Quelles activités humaines contribuent le plus à la présence de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ?

L'usage de combustibles fossiles représente actuellement de 70 % à 90 % de toutes les émissions anthropiques de dioxyde de carbone (CO₂). Les combustibles fossiles servent au transport, à l'industrie, au chauffage, à la climatisation, à la production d'électricité et à d'autres applications. D'autres activités contribuent à l'émission de gaz à effet de serre : élevage, agriculture, déboisement et dégradation des déchets organiques.

Le monde s'est-il réchauffé ?

Oui. La température globale moyenne à la surface terrestre est plus chaude d'environ 0,6 °C depuis la fin du XIX^e siècle.

Comment les scientifiques savent-ils que la terre s'est réchauffée ?

En plus, des preuves de réchauffement obtenues par des relevés sur la température de l'air et d'autres données substitutives sur la température, d'autres indicateurs révèlent que le monde se réchauffe. On constate un réchauffement des couches supérieures des océans du monde, la fonte des glaciers de montagne, le recul des calottes glaciaires, la

hausse du niveau des océans et la modification de la distribution spatiale de nombreuses espèces de plantes et d'animaux.

À quel point la terre est-elle susceptible de se réchauffer à l'avenir ?

Sans une intervention mondiale coordonnée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la température moyenne à la surface de la terre, par rapport à 1990, devrait augmenter de 1,4 à 5,8 °C, d'ici l'an 2100. Même si les concentrations de gaz à effet de serre se stabilisent, les températures continueront à augmenter durant plusieurs siècles encore, à cause du délai manifesté par la réaction océanique.

Quelles pourraient être les conséquences d'un réchauffement de quelques degrés ?

Un changement climatique de cette envergure affectera de façon importante les conditions météorologiques mondiales qui différeront de celles que nous connaissons actuellement. Certains de ces changements seront irréversibles. Les écosystèmes et les sociétés humaines sont adaptés aux conditions climatiques qui prévalent actuellement ou qui existaient dans un passé récent et ne pourront s'adapter à des variations trop rapides. Dans bon nombre de pays, cela aura des effets marqués sur le mode de vie notamment en ce qui a

Suite page 3

*Dix questions fréquemment posées
au sujet de la science du
changement climatique (suite)*

trait aux lieux habités, à la nourriture, à l'eau de consommation et à l'état de santé. Une fréquence accrue d'épisodes météorologiques rigoureux pourrait accroître le risque de catastrophes dans tous les pays.

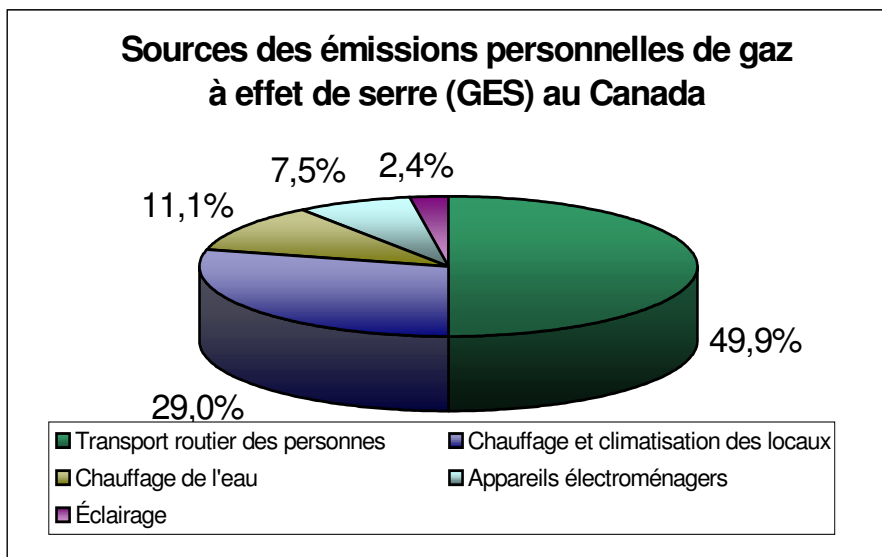
**Pourquoi le réchauffement
planétaire donnerait-il lieu à
des événements
météorologiques plus fréquents
et plus extrêmes ?**

Une température plus élevée se traduit par des taux d'évaporation et de précipitation plus importants, des vagues de chaleur plus fréquentes, des extrêmes de froid moins fréquents. De façon générale une température plus élevée met à disposition plus d'énergie pour les tempêtes et d'autres phénomènes très intenses. Les modèles peuvent fournir des indices utiles quant à l'orientation et à l'ampleur de ces changements, mais les processus sont complexes et il est difficile de prévoir avec exactitude les variations des extrêmes à l'aide des modèles actuels.

**Est-il trop tard pour freiner le
changement climatique ?**

Les scientifiques sont d'avis que la tendance actuelle au réchauffement ne peut être ni stoppée ni inversée, mais qu'elle peut être ralentie afin de permettre aux systèmes biologiques et aux sociétés humaines de disposer de plus de temps pour s'adapter.

Source : HENGEVELD, H., E. BUSH et P. EDWARDS. (2002) Questions fréquemment posées au sujet de la science du changement climatique, ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 39 p.



Source : Gouvernement du Canada, Votre guide pour relever le défi d'une tonne

Pour en savoir plus :

Consultez le site sur les changements climatiques du gouvernement du Canada. Ce site permet, entre autres, de calculer en ligne vos émissions de GES et vous donne des conseils pour les réduire. www.changementsclimatiques.gc.ca



Le site de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada offre une foule de conseils pour réduire vos émissions de GES et économiser de l'argent.

Une section de ce site est réservée aux véhicules personnels. Vous y trouverez des conseils sur l'achat, la conduite et l'entretien de votre véhicule. www.oeerncan.gc.ca/vehicules

Une autre section traite de la construction d'une maison éconergétique et de subventions d'amélioration énergétique ÉnerGuide pour les maisons. Il est aussi question de gros électroménagers, des équipements de chauffage, des équipements de bureau, etc. www.oeerncan.gc.ca/residentiel/personnel/

INNERGEX

Un producteur
d'énergie
renouvelable

MONTRÉAL • Téléphone: (450) 928-2550 • Télécopieur: (450) 928-2544
QUÉBEC • Téléphone: (418) 834-6705 • Télécopieur: (418) 834-0595
info@innergex.com • www.innergex.com

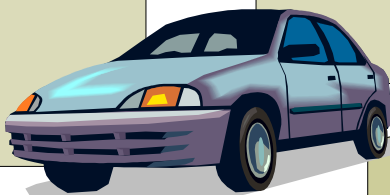
Conseils pour réduire les émissions de GES

En voiture

Ne laissez pas tourner votre moteur au ralenti. Un moteur qui tourne au ralenti 10 minutes par jour produit environ ¼ de tonne de CO₂ par année.

Les véhicules, tels les voitures et camions, génèrent environ 18 % de tous les GES produits au Canada. **En utilisant moins souvent votre véhicule,** vous ralentirez les effets des changements climatiques et économiserez de l'argent. Cela améliorera aussi la qualité de l'air.

En respectant les limites de vitesse sur les routes (en roulant à une vitesse de 100 km/ plutôt que 120 km/h) vous pouvez diminuer la consommation de carburant d'environ 20 %.



Lorsque la température descend sous 0 °C, il est bon d'**utiliser un chauffe-bloc avec minuterie.** Cela aide au démarrage et permet d'augmenter le rendement hivernal du carburant. Afin d'économiser l'énergie, utilisez la minuterie pour mettre en marche le chauffe-bloc deux heures avant votre départ.

En vérifiant la pression de vos pneus chaque mois, vous pourriez réduire vos émissions de GES d'au moins un huitième de tonne tout en économisant 50 \$ ou plus en carburant par année. Des pneus sous-gonflés ou surgonflés auront une durée de vie réduite et augmenteront la consommation de carburant de votre véhicule.

À la maison

Une maison consomme énormément d'énergie, que se soit par le chauffage, la climatisation, les gros appareils ménagers, le chauffe-eau et l'éclairage.



Dans une maison, les fuites d'air peuvent représenter de 25 à 40 % des pertes de chaleur. Il est possible de réduire vos besoins en chauffage de 20 % **en rendant votre maison étanche à l'air en la calfeutrant et en utilisant des coupe-froid.**

En diminuant le réglage du thermostat de 1 °C vous réduirez votre facture de chauffage de 2 %. Vous réaliserez des économies optimales en utilisant des thermostats électroniques programmables et en diminuant la température de la maison de 3 °C la nuit et le jour lorsque vous êtes absent.

Les gros appareils ménagers tels les laveuses, les réfrigérateurs, les lave-vaisselle et les cuisinières génèrent environ 7,5 % de nos émissions annuelles de GES. Au cours des 20 dernières années, le rendement énergétique des électroménagers s'est grandement amélioré. Les nouveaux modèles sont beaucoup moins énergivores. Ils sont aussi moins coûteux à utiliser que les modèles anciens. Rechercher les symboles Énerguide et Énergy Star. Pour plus de renseignements, visitez le site www.oee.rncan.gc.ca/energystar

L'énergie utilisée pour fabriquer les produits et leur emballage, pour ramasser les déchets ainsi que le méthane dégagé par le site d'enfouissement, contribuent aux émissions de GES (environ ½ tonne par année par personne). **En recyclant 1 kg de papier fin,** vous réduirez de 4 kg vos émissions de GES.

En quittant votre bureau, éteignez les lumières et votre ordinateur. En une année, un ordinateur fonctionnant le jour comme la nuit consommera de 75 à 120 \$ d'électricité.



22, rue Sainte-Hélène
Breakeyville (Québec) G0S 1E2

Téléphone : 418-832-2722
Sans frais : 1-888-832-2722
Télécopie : 418-832-9116
Courriel : creca@creca.qc.ca
Site Internet : www.creca.qc.ca

Bulletin d'information du CRECA

Coordination et rédaction : Julie Boudreau et Josée Blouin
Mise en page : Josée Blouin

Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Québec, 2005
© CRECA 2005

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est un organisme à but non lucratif (fondé en 1991).

Il vise au développement d'une vision régionale de l'environnement et du développement durable en favorisant la concertation de l'ensemble des intervenants régionaux.

Conseil d'administration

Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

André Bélisle, vice-président
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Alain Gaudreau, secrétaire-trésorier
École de l'Alizé, c. scolaire des Navigateurs

Martin Paulette, directeur
Groupement faunique du Triangle de Bellechasse

Rachel Thériault, directrice
Innergex

Simon Arbour, administrateur
Mouvement des amis de la rivière du Sud

Yvon Bruneau, administrateur
Municipalité de Saint-Henri

Luce Bisson, administratrice
Fédération UPA Lévis-Bellechasse

Martin Loiselle, administrateur
Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

Jean-Claude Marcoux, administrateur
Fédération québécoise de la Faune

Roberge Michaud, administrateur
Comité de restauration de la rivière Etchemin
Ville de Lévis

Michel Tardif, administrateur
Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Agenda

27 novembre au 9 décembre

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques - Montréal 2005

24 février 2006

19^e colloque de l'AMEUS

Gestion durable des entreprises : responsabilité sociale et environnementale

www.usherbrooke.ca/environnement/

